Feuillet n°203
2026_203_DEC

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 001-210101739-20261023-2026_2023_DEC-DE

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet :	***Signature d'un bail d'habitation avec M. Farid BERKOUNE pour le logement T2 sis 116 rue du Commerce - Appartement 102 (La Visitation) à GEX, couvrant la période du 01/11/2026 au 30/04/2027 (3.3.)***
Service :	*Direction générale des services (MM)*

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2026_050_DEL en date du 20 mars 2026, délégant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que Monsieur Farid BERKOUNE est agent technique à la Ville de Gex**,** et qu'il ne dispose pas de logement répondant à ses besoins dans le parc locatif privé,

CONSIDÉRANT que la Ville dispose d'un logement de type 2 au 116, rue du Commerce (La Visitation) 01170 GEX, répondant aux besoins de M. BERKOUNE,

DÉCIDE

- **DE SIGNER** le bail d'habitation ci-annexé avec M. Farid BERKOUNE pour la période du 01/11/2026 au 30/04/2027 et moyennant un loyer mensuel fixé à 311,04 euros + 70 euros de provisions pour charges locatives.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 23 octobre 2026
Le maire,
Patrice DUNAND

MAIRIE DE GEX 01170

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 26 octobre 2026, publiée sur le site internet de la Ville le 26 octobre 2026.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)